



# FLASH INFOS SIA

## ID Logistic infos

Depuis le 8 novembre 2013, ID Logistic a redéposé le permis de construire. Pour installer ID Logistic, il faut démolir le montage. Le congé de réindustrialisation dur 18 mois (3 mois à 100 % et 15 mois à 65% du brut) et si vous acceptez les missions proposés durant ces 18 mois vous avez 1500€ de prime par mission de 20 jours et cela 4 fois maxi. Si durant ces 18 mois vous trouvez un autre emploi plus intéressant, vous pouvez rompre votre congé de réindustrialisation et toucher vos ICL + 7.

## Le différentiel de rémunération, c'est quoi ?

C'est quand j'ai quitté PSA et que je gagne moins chez mon nouvel employeur. Que dois-je faire ? Tous les 3 mois, je fournis mes feuilles de paie à PMP qui me versera 300 € net/ mois maxi la 1<sup>ère</sup> année et 200€ net maxi la deuxième année. Exemple 1 ; salaire PSA 1600€, nouvel employeur 1400€ alors j'aurais que 200€/mois pendant 2 ans. Exemple 2 ; salaire PSA 1600€, nouvel employeur 1200€ alors j'aurais 300€/mois pendant 12 mois puis 200€/mois durant 12 mois.

**19700€**

**Action mené par le SIA au TGI de Paris :** Pour info ; Le SIA à assigner au fond la société PEUGEOT et l'audience a été fixée au 21 janvier 2014 à 14 heures devant le 1<sup>o</sup> Chambre - 4<sup>o</sup> Section du TGI de PARIS.

## CCE d'octobre 2013

Il a été annoncé que tous les salariés qui amènent une promesse d'embauche au plus tard le 31/12/2013 pourront bénéficier des indemnités de la phase volontariat (ICL+ 12 mois de salaire + 10 000€) sous réserve que le nouveau contrat commence au plus tard le 31 mars 2014. Et vous êtes payés jusqu'au dernier jour travaillé chez PSA à 100%.

## La phase contrainte commence au 1 er janvier 2014 !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier c'est le début de la phase contrainte, les indemnités seront ICL + 7 mois de salaire. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars nous allons recevoir des propositions de reclassement interne. A partir du 1<sup>er</sup> avril, chacun d'entre nous peut à tout moment recevoir sa lettre de licenciement. Dans cette lettre la direction va vous proposer 1 an de congé de reclassement payé 3 mois à 100% et 9 mois à 65% du brut (soit 76.7% du net). Et il FAUT IMPERATIVEMENT répondre OUI à ce courrier sous 8 jours. Sans réponse de votre part c'est le NON par défaut qui est retenu. Une fois dans le congé de reclassement, si vous trouvez une promesse d'embauche, un CDD de 6 mois, un contrat d'interim de 6 mois ou un CDI, vous capitalisez vos droits congé de reclassement en CASH. Ex s'il me reste encore 9 mois en congé de reclassement j'aurais droit à ICL + 7 mois de salaire+ les 9 mois de congés de reclassement (à 65% brut).

## CCE du 5 décembre 2013, attention à l'INTOX, il n'y a pas de prolongation de la phase volontariat !

Il a été annoncé que les salariés pourraient partir entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars en externe, ce qui n'était pas possible avant le CCE du 5 décembre mais attention c'est avec les indemnités de la phase contrainte soit ICL + 7 mois de salaire que vous partirez ! **La phase volontariat n'a pas été prolongée** !!!

**Proposition de la direction pour le Projet d'organisation des activités du site d'Aulnay à compter de janvier 2014**

- Il faudra venir 1 jour/ 2 (ex semaine 1 = lundi, mercredi et vendredi puis la semaine suivante mardi et jeudi).
- Les horaires restent inchangés équipe du matin 6h46-14h37
- Le self reste ouvert.
- Le transport, une étude va être présentée à la commission de suivi du PSE du 11 décembre
- Vestiaires : tout le monde aura son vestiaire au Ferrage
- Il n'y a aucune perte de salaire. Les salariés sont payés comme s'ils avaient été présents.
- Tous les salariés seront localisés soit au Bt 40 ou 41, la tenue image sera obligatoire
- Il y a aura diverses formations obligatoires pour chaque salariés pendant le temps à l'usine.

**Position du SIA :**

**Après avoir interrogé les salariés, nous sommes forcés de constater que rester à errer dans l'usine n'est pas une solution acceptable. Vous avez été nombreux à nous dire que**

**«Vous êtes à bout et que vous voulez que ça s'arrête, que vous seriez mieux chez vous qu'à venir à l'usine ! »**

**Mais aussi que ce n'est pas facile de chercher du travail une fois sortie de l'usine car il est déjà 14h37 et ça fait tard pour aller démarcher d'autres employeurs.**

**Pour ceux qui ont demandé de l'interne la direction doit trouver des solutions pour les reclasser en interne.**

**Par contre pour les reclassements en externe, personne n'est dupe, les annonces Sodie c'est de la flûte ! On ne peut compter que sur nous même. Et ces journées hors entreprise doivent nous aider à décompresser et à faire les démarches nécessaires dont on a besoin pour retrouver du travail. La proposition de la direction qui consiste à nous faire venir 1 jour sur 2 est inacceptable ! Les salariés demandent que ces jours soient accolés, cet à dire semaine A, je viens lundi, mardi et mercredi, puis je reste à la maison jeudi et vendredi et la semaine B, je reste à la maison lundi, mardi et mercredi et je viens jeudi et vendredi au travail.**

**En ce qui concerne les transports, pour le SIA, il faut maintenir les transports pour les salariés jusqu'au bout.**

**Quoi de neuf au CE ?**

- Distribution des bons d'achat Noël adulte de 50 euros pour les salariés PSA AULNAY à l'effectif au 1<sup>er</sup> décembre 2013 au CE Montage. Si vous avez déjà été muté sur un autre site et que vous êtes en prêt à Aulnay, vous n'êtes plus PSA Aulnay et n'y avez donc pas droit. La distribution a déjà commencé car certains salariés devaient quitter le site le 6 décembre ainsi ils ont pu avoir leur Bon avant de partir.
- **ARBRE DE NOEL à l'espace Pierre Peugeot comme chaque année, le SAMEDI 14 DECEMBRE 2013 de 9h à 17h et pour les gonflables et manèges de 10h à 17h. Venez nombreux car il sera compliqué après de récupérer vos jouets.**
- 
- Imprimé par nos soins le : 09/12/2013 AULNAY - 2013...0009 Pour nous contacter 28 31 60 ou 28 54 45